

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 février 2024

CONTACT PRESSE

Rumeur publique

Lorraine Froment

Tél. : 06 16 31 64 92

Emmanuelle Girault

Tél. : 06 25 52 52 17

ensam@rumeurpublique.fr

À PROPOS D'ARTS

ET METIERS

Grand établissement technologique, Arts et Métiers compte 14 sites et a pour missions principales la formation d'ingénieurs et cadres de l'industrie, la recherche.

Il forme chaque année plus de 6 000 étudiants du bac+3 jusqu'au bac+8.

Par ses formations, ses 15 laboratoires et sa recherche partenariale, Arts et Métiers est un acteur socio-économique au service des territoires.

En savoir plus :

<https://artsetmetiers.fr>

Arts et Métiers ouvre un nouveau concours : *AMBition ingénieur*, pour accéder en PIS et PGE avec un BUT, un BTS ou un Bachelor

Dans la lignée de sa stratégie de former plus d'ingénieurs pour répondre au défi de la réindustrialisation, Arts et Métiers ouvre une nouvelle possibilité d'accéder à son programme Grande Ecole (PGE) et programme ingénieur de spécialité (PIS), notamment via la voie de l'apprentissage, avec un BUT, un BTS ou un Bachelor Arts et Métiers.

Le PGE à partir du BUT 2^{ème} et 3^{ème} année, d'un BTS ou un Bachelor Arts et Métiers

3 sessions d'admissions sont ouvertes aux candidat.e.s :

- **SESSION 1** : ouverte aux candidat.e.s en BUT 2^{ème} et 3^{ème} année, BTS ou Bachelor Arts et Métiers

Date limite de dépôt des dossiers : 26 février 2024

Date des entretiens : du 11 au 15 mars 2024 pour les BUT 3^{ème} année et du 8 au 12 avril pour les BUT 2^{ème} année, BTS, Bachelor

Jury d'admission :

- o 18 mars (BUT3)
- o 15 avril 2024 (BTS, BUT2 et Bachelor)

Date des écrits (pour les BUT 2^{ème} année, BTS et Bachelor Arts et Métiers) : 21 mars 2024 après-midi dans les 8 Campus Arts et Métiers

- **SESSION 2** : ouverte aux candidat.e.s en BUT 3^{ème} année

Date limite de dépôt des dossiers : 24 mars 2024

Date des entretiens : du 8 au 12 avril 2024

Jury d'admission : 15 avril 2024

- **SESSION 3** : ouverte aux candidat.e.s en BUT 3^{ème} année

Date limite de dépôt des dossiers : 25 avril 2024

Date des entretiens : du 13 au 17 mai 2024

Jury d'admission : 21 mai 2024

Les candidat.e.s pourront ainsi accéder au PGE par apprentissage du Campus d'Angers ainsi que par voie étudiante des Campus de Cluny et Lille. L'apprentissage sera opéré par le CFA d'Arts et Métiers.

Le PIS via l'apprentissage avec un BUT ou un BTS

Devenir ingénieur Arts et Métiers via l'apprentissage, c'est l'assurance de bénéficier de la même qualité académique que le Programme Grande École Arts et Métiers, tout en apprenant les codes et le fonctionnement de l'entreprise et en mettant en pratique les connaissances acquises à l'école. Les étudiants bénéficient d'un solide

socle théorique avec 18 mois d'expérience professionnelle. L'apprentissage sera opéré par le CFA d'Arts et Métiers.

Pour être admis, il faut avoir moins de 30 ans, être titulaire d'un BUT (ou en BUT 2) ou d'un BTS (scientifique ou technique), ou étudiant en CPGE (scientifique ou technologique), et être rendu admissible par le jury de l'École, après examen du dossier et entretien.

3 sessions d'admissions sont ouvertes aux candidat.e.s :

- **SESSION 1 :**
Date limite de dépôt des dossiers : 26 février 2024
Date des entretiens : du 11 au 15 mars 2024
JURY D'ADMISSIBILITÉ : 18 MARS 2024
- **SESSION 2 :**
Date limite de dépôt des dossiers : 24 mars 2024
Date des entretiens : du 8 au 12 avril 2024
JURY D'ADMISSIBILITÉ : 15 AVRIL 2024
- **SESSION 3 :**
Date limite de dépôt des dossiers : 25 avril 2024
Date des entretiens : du 13 au 17 mai 2024
JURY D'ADMISSIBILITÉ : 21 MAI 2024

Les candidat.e.s pourront ainsi accéder aux formations suivantes :

- Campus de Paris :
 - o PIS Génie énergétique
 - o PIS Génie industriel
- Campus de Châlons-en-Champagne
 - o PIS Mécanique, smart manufacturing
- Campus de Metz :
 - o PIS Mécanique et mécatronique : conception, exploitation d'équipements industriels
- Institut de Chambéry :
 - o PIS Environnement et gestion des risques

Pour Laurent Champaney, Directeur général d'Arts et Métiers : « *Arts et Métiers souhaite Former Plus : ouvrir de nouvelles voies pour accéder à nos formations nous permettra de diversifier nos viviers d'apprenants et augmenter le nombre d'ingénieurs diplômés.* »

Pour plus d'infos : [**liens vers PDF avec dates concours**](#)